

Urgent : réexaminons le programme de production éolienne et photovoltaïque pour 2023

L'enjeu : éviter ou confirmer des dépenses de 4 à 6 milliards *par an* pour rien.

En octobre 2016 a été adoptée une programmation de production d'électricité renouvelable (PPE renouvelable) qui fixe des objectifs de production éolienne et photovoltaïque en 2023 et au-delà.

Selon la loi sur la transition énergétique (article L141-4-1), « la programmation pluriannuelle de l'énergie est révisée au moins tous les cinq ans ». De plus, la PPE, une fois approuvée, est présentée au parlement. Par égard pour la nouvelle Assemblée et en tenant compte de l'expérience sur l'évolution des coûts de production et de stockage, interrogeons-nous sur l'utilité de revoir cette programmation.

La PPE, selon la loi (article L 141-3), « comporte une étude d'impact qui évalue notamment l'impact économique, social et environnemental de la programmation ».

Si les institutions techniques chargées de la sécurité d'approvisionnement en électricité connaissent parfaitement les coûts, elles ne sont aucunement en charge de l'aspect économique (comme j'en ai été personnellement avisé). Les organes chargés de faire cette étude d'impact sont sous l'autorité du gouvernement. Qui peut faire une étude indépendante ? Tout un chacun à condition d'en avoir les moyens. J'ai réalisé puis publié une feuille excel qui calcule les parcs de production et leur coût, y compris le stockage. Outil sommaire, certes, mais qui permet de poser des questions¹.

Parlons donc de coûts et d'émissions de CO₂. Nous sommes outillés.

Il suffit de quelques « clics » sur cette feuille de calcul pour vérifier les résultats suivants.

Je suppose que l'on respecte la partie basse de la fourchette de capacité éolienne et photovoltaïque donnée par la PPE soit 24,8 GW (gigawatt, million de kW) d'éoliennes (pour 11 GW aujourd'hui) et 18,2 GW de solaire (pour 6,5 aujourd'hui). C'est admettre que ces objectifs sont techniquement accessibles (rien n'est moins sûr). Comme la PPE ne dit rien du nucléaire, faisons trois hypothèses.

1- la capacité nucléaire ne change pas ; une partie du peu d'électricité produit aujourd'hui à partir de gaz, de fioul ou de charbon est remplacée par la production éolienne et solaire ; selon ma simulation, les émissions de CO₂ diminuent de 12 Mt CO₂/an (millions de tonnes de CO₂ par an) ; les dépenses augmentent de **4,5 G€/an**(milliards d'euros par an) par rapport à la situation actuelle.

2- la capacité nucléaire est diminuée et la production à partir d'énergie fossile est inchangée ; la baisse de capacité nucléaire est de 5,8 GW ; les dépenses augmentent de **3,8 G€/an**.

3- la capacité nucléaire et les émissions de CO₂ diminuent l'une et l'autre, de 5,8 GW et de 6 Mt CO₂ : coup double qui serait théoriquement possible avec un procédé qui n'est pas industrialisé mais dont les adversaires du nucléaire font grand cas : produire de l'hydrogène puis du méthane puis de l'électricité. Le rendement, selon les spécialistes, serait de 25 %. Alors les dépenses, par rapport à aujourd'hui, augmentent de **4,6 G€/an**.

Dépenser 4 à 5 milliards d'euros par an de plus pendant vingt ans (la durée de vie des éoliennes et photovoltaïque) pour produire la même quantité d'électricité avec un effet nul ou, sinon, minime sur les émissions de CO₂, voilà ce que dit notre étude d'impact économique. Point de « boîte noire » ; tout est publié. Certes, nul n'est préservé de l'erreur, mais que l'on dise alors où serait la faute !

Soixante mille emplois sacrifiés sur l'autel d'éoliennes et photovoltaïque inutiles et importés ?

A-t-on le droit de dépenser 4 à 5 milliards d'euros par an *pour rien* ? S'interroger, est-ce faire des « calculs d'épicier », se borner à une « vision comptable », avoir une opinion de « technocrate » ?

Allons donc ! 4 milliards par an, c'est 60 000 emplois d'enseignant, de gardiens de prison, d'infirmière, de soldat – au choix. La situation apparaît d'autant plus choquante que les éoliennes et le photovoltaïque sont importés alors que, pour le nucléaire, les importations sont de quelques pourcents des dépenses.

Les récentes élections sont porteuses à la fois de changement et d'espoir, l'un allant heureusement avec l'autre. Le nouveau gouvernement, la nouvelle Assemblée et ceux qui les conseillent ne seraient-ils pas bien inspirés de *reconsidérer d'urgence la politique énergétique de notre pays* ?

¹ Voir une présentation à cette adresse <http://www.hprevot.fr/calcul-parc-prod-electr.html> ; on y verra aussi le coût de la contrainte « pas plus de 50% d'électricité nucléaire » : près de 20 G€/an ; j'y reviendrai.